

Le Département, dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile (PMI), propose dans les secteurs ruraux une consultation de pédiatrie pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans dans un véhicule aménagé : le bus PMI.

La consultation est assurée par un médecin et une puéricultrice dans un but préventif.

Elle a pour objectifs :

- de suivre médicalement le développement du bébé et de l'enfant,
- d'apporter des conseils diététiques et d'hygiène de vie,
- de proposer les vaccinations selon les recommandations en vigueur,
- de promouvoir et de soutenir l'allaitement maternel,
- d'accompagner la relation parent / enfant.



Le bus PMI stationne tous les mois selon le planning ci-contre.

La salle des fêtes ou le foyer municipal, spécialement aménagés en espaces d'attente, vous accueillent, vous et votre enfant.

La consultation se déroule dans le bus.

En 2023-2024,  
le bus se déplace une fois par mois  
dans 8 communes :

AXAT  
BELPECH  
BELVÈZE-DU-RAZÈS  
BRAM  
CHALABRE  
ESPEZEL  
SALLES-SUR-L'HERS  
VILLEROUGE-TERMENÈS



DÉPARTEMENT DE L'AUDE  
service Pilotage, Santé, PMI, Prévention

Allée Raymond-Courrière  
11000 CARCASSONNE

04 68 11 66 57 - [pmi@aude.fr](mailto:pmi@aude.fr)

[www.aude.fr](http://www.aude.fr)



Département de l'Aude - édition 2023

**BUS PMI**

# CONSULTATION ITINÉRANTE DE NOURRISSONS

Ne pas jeter sur la voie publique



Imprimerie départementale



**PLANNING 2023-2024**

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE  
Un service public et gratuit du Département



# CONSULTATION ITINÉRANTE DE PMI 2023-2024

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL
<b>AXAT</b> 9h30-11h30	Merc. 13	Merc. 11	Merc. 15	Merc. 13	Merc. 10	Merc. 14	Merc. 13	-	Merc. 15	Merc. 12	Merc.10
<b>BELPECH</b> 9h30-11h30	-	Lun. 02	Lun. 27	-	Lun. 29	Lun. 26	Lun. 25	Lun. 22	-	Lun. 17	-
<b>BELVÈZE-DU-RAZÈS</b> 9h30-12h00	Jeu. 21	Jeu. 12	Jeu. 16	Jeu. 14	Jeu. 25	Jeu. 29	Jeu. 28	Jeu. 25	Jeu. 23	Jeu. 27	-
<b>BRAM</b> 9h00-14h00	Lun. 11 et 25	Lun. 09 et 23	Lun. 06 et 20	Lun. 04 et 18	Lun. 08 et 22	Lun.05	Lun. 04 et 18	Lun. 29	Lun. 13 et 27	Lun. 10 et 24	Lun. 08
<b>CHALABRE</b> 9h30-11h30	Vend. 22	Vend. 20	-	Vend. 01	-	Vend. 09	Vend. 08	Vend. 05	Vend. 03	Vend. 07	Vend. 12
<b>ESPEZEL</b> 9h30-11h30	Merc. 06	Merc. 04	Merc. 08	Merc. 06	-	Merc. 07	Merc. 06	Merc. 03	-	Merc. 05	Merc. 03
<b>SALLES-SUR-L'HERS</b> 9h30-11h30	-	Lun. 16	Lun. 13	Lun. 11	Lun. 15	Lun. 12	Lun. 11	Lun. 08	Lun. 06	Lun. 03	Lun. 01
<b>VILLEROUGE-TERMENÈS</b> 9h30-12h00	Mar. 05	Mar. 10 (APRÈS-MIDI)	Mar. 07 (APRÈS-MIDI)	Mar. 12 (APRÈS-MIDI)	Mar. 09	Mar. 06	Mar. 05	Mar. 02	Mar. 07	Mar. 04	Mar. 02

## POUR BÉNÉFICIER DE CES CONSULTATIONS :

**pensez à prendre rendez-vous auprès  
de votre Maison départementale des solidarités**

**Belpech, Bram et Salles-sur-l'Hers ▶ MDS de Castelnaudary - 04.68.23.55.82**  
**Axat, Chalabre, Espezel et Belvèze ▶ MDS de Limoux-Quillan - 04.68.69.79.64**  
**VilleroUGE-Termenès ▶ MDS du Lézignanais - 04.68.27.22.60**

